



Décembre 2009

édito

Augmentation des impôts, augmentation des tarifs municipaux, centres de loisirs au rabais, animation de la ville et projets éducatifs sporadiques privatisés à des sociétés, réunion de quartiers inexistantes, états généraux de la ville sans rapport avec le centre ville, lui-même décidé sans concertation et comportant de multiples zones d'ombres... Voilà le vrai visage du projet de la majorité à Chaville !

La liste est longue et révélatrice d'une manière de faire vivre la démocratie à Chaville où l'on se contente du minimum imposé par la loi et où les décisions se prennent en petit comité.

Ce que l'on observe surtout, c'est que le prisme financier des économies municipales à court terme a pris le pas sur tout le reste (éducation, aide sociale, culture etc.). Et pourtant, celui-ci a démontré depuis longtemps ses limites ! On est en droit d'attendre mieux pour notre ville.

La suppression annoncée pour 2010 de la taxe professionnelle (12 milliards d'euros), dont la compensation n'est pas encore arrêtée ni garantie, dont le principe même est contesté par de nombreux maires et de sénateurs (UMP compris, Raffarin en tête !) va entraîner un casse-tête pour le financement des collectivités territoriales. Avec pour conséquence de diminuer l'autonomie fiscale des collectivités locales et d'aboutir à faire peser de plus en plus l'impôt local sur les ménages notamment pour les communes et les intercommunalités d'après les calculs de la très sérieuse "Association des maires de France". **Le maire s'en réjouit dans son Chaville magazine** d'octobre, pas nous !

tarifs municipaux : payons plus pour avoir moins !

Si les derniers chiffres de l'INSEE montrent que l'inflation devient négative en France, les tarifs publics municipaux dans notre ville, eux, sont bien en augmentation.

A l'heure de la signature du chèque, la constatation est dure : non seulement la municipalité met en difficulté de nombreuses familles en augmentant les impôts locaux mais aussi en rajoutant une pression financière supplémentaire sur les tarifs municipaux :

- **Service de restauration collective et de goûters : 3,4% et une autre augmentation est prévue en janvier 2010 lors de la mise en place du nouveau contrat de restauration scolaire.**

- **Séjours en classe de neige : de +6% à +17%**

- **Accueil périscolaires et des centres de loisirs : +4,5%**

- **Animations jeunesse et sports : +7,8%**

En résumé : il ne fait pas bon être jeune à Chaville et il ne fait pas bon être parent. Il est vrai que face à la surpopulation scolaire qui est à craindre dans les années à venir, il est plus sage d'éloigner les familles de notre ville...

Mais, soyons justes, et admettons que les adultes ne sont pas oubliés, puisque l'atelier d'arts plastiques et de gravure augmentent eux aussi de 10 à 15%, tout comme la carte de cinéma Atrium qui passe de 50 à 60 euros (+20%).

Mais à Chaville, tout n'augmente pas !

Nos enfants iront moins à la piscine (-20% de séances scolaires), la carte famille est limitée ou au sport ou à la culture, et les centres de loisirs sont désormais fermés en Août. On peut aussi évoquer la disparition du centre de loisirs des Petits Bois, déplacé à Ferdinand Buisson. A l'heure où l'on parle de développement durable et de circulations douces, on demande désormais aux parents de se déplacer avec leurs enfants vers un point de la ville où le Chavilbus ne va pas, et où la qualité environnementale est bien moindre.

Une fois de plus, on ne peut que constater le désintérêt total de la municipalité quant à la qualité de vie de ses administrés. Faut-il y voir les bases sur lesquelles nous construirons la ville de demain ?

Jocelyne Quoniam et Yannick Avelino,
conseillers municipaux groupe PS

Retrouvez nous sur internet :

<http://chaville.parti-socialiste.fr>

LE CHIFFRE DU MOIS : +17,5 %

+ 17,5 % d'augmentation pour les impôts locaux et fonciers décidée par la majorité UMP à Chaville. En recevant les feuilles ces derniers jours, on a pu constater que l'addition est plutôt salée !

VIVEMENT DIMANCHE !

Qu'avait le député-maire de Chaville en tête lorsqu'il s'est abstenu lors du vote au parlement de la loi sur le travail le dimanche du 10 août 2009 ?

- Le rapport de la Chambre de commerce et de l'industrie qui établit que l'ouverture le dimanche après-midi d'enseigne serait susceptible d'avoir des conséquences néfastes, à la fois sur les autres commerces alimentaires mais aussi sur le marché qui a lieu le dimanche matin ; avec le risque que d'autres commerces de la ville soient encouragés à faire de même ?

- La nécessité de préserver le repos dominical si l'on ne veut pas que tout se dérègle ?

- Un acte de solidarité de base avec les salariés concernés dans ces magasins qui n'ont pas le choix de leurs jours de travail, et sont donc contraints au travail le dimanche, même si cela peut ponctuellement en arranger certains ?

Sachant qu'en cas d'urgence, il existe des épiceries familiales ouvertes.

Et pourtant, bien que Chaville à notre connaissance n'ait pas demandé la création d'un périmètre d'usage de consommation exceptionnel, force est de constater que des commerces de grande enseigne vendent pourtant des denrées alimentaires dans notre ville le dimanche après-midi.

Nous nous inquiétons de la légalité de ces ouvertures dominicales à Chaville, et du suivi de la procédure réglementaire pour ces magasins.

Nous demandons à notre député maire, après vérification, de faire respecter la loi.

CENTRE VILLE : DES CHOIX QUI NOUS ENGAGENT A LONG TERME

La période de concertation est terminée depuis le 15 septembre. Depuis : RAS.

La municipalité clame que la projet se construira avec tous les chavillois au fur et à mesure, mais rien ne se passe. C'est ainsi que le projet de centre-ville qui va engager notre qualité de vie et nos finances pour de très longues années se décide.

Voici des remarques et des interrogations auxquelles nous n'avons toujours pas de réponses :

1 - 30 000 m² de logements supplémentaires vont être construits !

Quels sont les impacts en terme d'écologie, en terme d'équipements publics ? en terme de transports ? La carte scolaire devra t-elle être retouchée pour accueillir tous les enfants dans la nouvelle école (considérée comme trop petite !) ? Qu'est il prévu en terme de centre de loisirs ?

2 - Le financement est vraiment flou ! Et pourtant, il faudra que quelqu'un paye à la fin du chantier si ça dérape...

Mieux qu'un loto du vendredi soir : la municipalité annonce un coût de **40 millions d'euros** couverts

principalement par les recettes des cessions de terrains (aux tarifs du m² en 2009). Bref, vu de loin, on pourrait penser que ce sera gratuit. Mais l'agglomération acceptera t-elle de payer les dettes ?

Par ailleurs, **La conjoncture immobilière n'est pas bonne, nous demandons une transparence exemplaire à ce sujet !**

Les socialistes proposent :

- **une nouvelle période de concertation** réellement participative avec la communication de toutes les études d'impact sur le site internet de la ville pour permettre aux chavillois qui le souhaitent, de prendre facilement connaissance de ce dossier complexe. Les sujets sur les transports, les parkings, les circulations douces et les finances sont particulièrement critiques.

- **la création au sein de ce centre ville d'une maison de retraite accessible au plus grand nombre,**

- **la création d'une crèche de 60 places et la relocalisation du centre de loisirs en centre ville.**

Le président de la République déclarait lors de la présentation du Grand Paris le 29 avril 2009 : « Le Grand Paris, nous devons l'écrire tous ensemble avec le Gouvernement, avec tous les élus de l'Ile-de-France et tous les Franciliens ». **Reste à celui-ci à prouver sa bonne foi.**

L'État préempte-t-il le Grand Paris ?

Aujourd'hui, un projet de loi en préparation entend créer une « Société du Grand Paris » d'aménagement dont l'Etat sera majoritaire.

Un projet d'urbanisation qui ne conçoit le développement des transports qu'en termes de plus de vitesse pour les hommes d'affaires qui se rendent à la Défense depuis les aéroports ou depuis le plateau de Saclay. Des zones entières d'habitation seraient uniquement traversées par ce nouveau métro. **Nous voulons que nos territoires soient desservis et non seulement traversés**

Un projet qui attribue à la Société du Grand Paris des droits considérables comme la possibilité de préempter autour des futures gares et fait craindre une perte de gouvernance des communes. Les documents de planification, longuement élaborés, fruits des nombreuses concertations, fondés sur les réalités et recherchant les équilibres à différentes échelles seront désormais soumis au Grand Paris. Sont concernés les politiques locales de l'habitat, l'organisation des activités économiques, le développement des loisirs et du tourisme ou encore le renouvellement urbain auxquels. **Les collectivités concernées perdent la maîtrise de leurs urbanismes.** Un projet qui revient en arrière sur 27 ans de décentralisation.

Tous les outils construits depuis 1982 sont mis entre parenthèses et l'Ile de France devient **un régime juridique d'exception.** Des mesures dérogatoires qui court-circuitent ou raccourcissent les procédures classiques de concertation et d'enquête publique et qui s'inscrivent à contre-courant des principes de la démocratie participative prônée lors du Grenelle de l'Environnement. Pourtant, les résultats catastrophiques d'une planification autoritaire de l'Etat, telle qu'elle a été pratiquée pendant les années 1950 à 1970 et dont on paye encore aujourd'hui les erreurs (logement social par bloc isolés, villes nouvelles ...) livrent autant d'enseignement dont il faudrait tenir compte. Ses effets se font, encore aujourd'hui, douloureusement ressentir.

Ce projet de loi méprise les problèmes quotidiens de transport de millions de franciliens. Car l'urgence aujourd'hui est de réaliser sans délais les projets en attente pour lesquels les élus franciliens ont voté les priorités et qui sont inscrits au contrat de plan Etat Région. Seulement ceux-ci pâtissent actuellement du **désengagement financier de l'Etat** alors que l'effort est porté essentiellement par les Franciliens eux-mêmes.

Il est patent que l'aire métropolitaine est bien l'échelle la plus pertinente pour régler les problèmes de transports, de logement, d'aménagement du territoire, de développement économique, de développement durable. Cela personne ne le conteste.

Encore faut-il une gouvernance qui respecte les élus, les Franciliens, la démocratie ...

TVA = CARTON ROUGE POUR LE POUVOIR D'ACHAT ET LES EMPLOIS

La baisse de la TVA dans la restauration est un échec. Selon une étude publiée par l'INSEE, les prix n'ont baissé que de 1,4% depuis l'application de la mesure, alors que la TVA a baissé de plus de 14 points, en passant de 19,6% à 5,5%.

Une mesure qui a coûté 3 milliards d'euros alors que le gouvernement augmente le forfait hospitalier et multiplie les déremboursements de médicaments au nom de la réduction des déficits.

Chaville Socialiste – novembre 2009 - imprimé sur du papier recyclé par l'Imprimerie Grillet – 9 000 exemplaires –

ne pas jeter sur la voie publique

Responsable de publication : Catherine Lime – Comité de rédaction : Jocelyne Quoniam, Marie-Chantal Salin, Yannick Avelino, Bernard Dessagnes, Bruno Lemoine , Mohand Naït Mouloud.

JEAN SARKOZY : LE VRAI-FAUX RENONCEMENT

Manipulation de l'opinion ou mensonge d'Etat ? Jean Sarkozy présidera en fait la Défense contre les élus locaux.

Le fils du Président avait pourtant annoncé qu'il ne briguerait pas la Présidence de l'EPAD. La vérité est toute autre :

1. Jean Sarkozy a maintenu sa candidature et a été élu au Conseil d'Administration de l'établissement public de La Défense lors de la séance du Conseil général des Hauts-de-Seine.
2. Sa première décision a été de voter un avis favorable aux deux décrets présidentiels qui retirent aux élus locaux leur compétence pour aménager leurs communes.
3. Le futur « président » de l'EPAD travaillera sous l'autorité... d'un certain Jean Sarkozy.

Morale de cette manipulation de l'opinion : rien ne change ni sur le fond, l'Etat impose ses décisions contre les élus locaux, ni sur la forme, Jean Sarkozy présidera de fait l'EPAD.

Patrick Devedjian, président du conseil général du 92 qui voulait « nettoyer les écuries d'Augias » de ses prédécesseurs est marginalisé, les élus locaux méprisés, la démocratie locale et la décentralisation bafouées.

C'est la méthode de Nicolas Sarkozy : pousser au scandale, feindre de reculer et imposer ses choix politiques.

Et pour La Défense, le scandale du népotisme est toujours d'actualité, repris par les journaux du monde entier !

N'ASPHYXIONS PAS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES !

Avec un déficit budgétaire sans précédent, triste record atteint en 2009, notre pays s'enfoncé dans la dette. Cette situation insoutenable oblige à endetter plus encore les Français. En 2010, la France sera contrainte d'emprunter 175 milliards € sans même régler le besoin de financement de la sécurité sociale. La situation est grave.

Face à la crise, l'effort doit être justement partagé par tous. Au lieu de supprimer le paquet fiscal et la défiscalisation des heures supplémentaires qui sont autant de recettes en moins chaque année pour le budget de l'Etat, Nicolas Sarkozy veut supprimer une grande partie de la taxe professionnelle **qui aggravera encore le déficit de l'Etat de 12 milliards € en 2010**. Déficit supplémentaire que devront rembourser ... les Français.

En supprimant cet impôt qui constitue plus de la moitié des recettes fiscales des collectivités locales, Nicolas Sarkozy engage leur asphyxie financière. En effet, chacun sait, comme Alain Juppé ou Jean-Pierre Raffarin ont pu le dire aussi, que **l'Etat ne pourra compenser cette perte de recettes au-delà de 2010**. Ainsi, cette « réforme de la fiscalité locale » aboutira à transférer cet impôt payé jusqu'alors par les entreprises sur les familles. Et cette suppression entraînera en définitive soit une hausse des impôts locaux ménages (taxes d'habitation et foncières) soit une réduction équivalente des services publics locaux (cantines, écoles, crèches, aides à domicile...).

Pire encore, cette asphyxie programmée des collectivités locales aura une seconde conséquence tout aussi grave : l'assèchement de leur capacité à investir. Or, rappelons-le, les collectivités territoriales sont à l'origine de 73 % de l'investissement public dans notre pays.

Moi aussi, je souhaite rejoindre le Parti Socialiste

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Téléphone : E-mail :

Bulletin à retourner par courrier à :
 Parti Socialiste – section de Chaville – BP20 – 92370 CHAVILLE

Vous pouvez également nous contacter :
 par téléphone : 01 47 50 50 96
 par e-mail : ps.chaville@laposte.net ou sur internet : <http://chaville.parti-socialiste.fr>

